

DÉCLARATION LIMINAIRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSA DE RÉSEAU PRÉFECTURE ET SGCD DU 26 SEPTEMBRE 2024

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres de cette instance,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte chaotique à tout point de vue aussi bien politique, qu'économique et social.

A cette heure, un nouveau gouvernement a été nommé, mais pour combien de temps ? Ses orientations ne sont pas encore connues et ses moyens d'action semblent hypothéqués dès le début.

Pour autant, les médias relaient déjà les nouvelles restrictions budgétaires massives à venir.

En cause, une gestion budgétaire historique en « très mauvais père de famille » relevant de la seule et unique responsabilité des politiques et des cabinets ministériels qui se sont succédés.

Une fois de plus, Bercy ressort les bonnes vieilles recettes d'annulation d'AE et CP de toutes les administrations, afin de diminuer le déficit. Bien évidemment, sans penser aux conséquences directes et induites sur les projets à long terme tels France 2030, le développement durable et les suites de France Relance, jugés auparavant comme indispensables.

L'austérité budgétaire se fait déjà sentir dans les services au travers du non-renouvellement des contractuels, de l'arrêt des déplacements et de la formation, du gel du recrutement...

Cependant, il serait souhaitable et équitable que ces restrictions soient appliquées à l'ensemble des agents, corps préfectoral inclus.

Demander des efforts OUI, mais à TOUS.

Après avoir applaudi et félicité les agents des préfetures, sous-préfetures, des SGCD, des SGAMI et des SIC lors des précédentes crises dont la Covid 19.

Après avoir reconnu la forte implication de ces agents dans la préparation et le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques, aujourd'hui, ces mêmes agents, pour toute reconnaissance, vont subir une cure d'austérité sans précédent.

Alors même qu'ils revendiquent et attendent une véritable augmentation de salaire, pour faire face à l'inflation et vivre dignement de leur travail, ils sont contraints par la réalité économique, et doivent gérer au plus juste leurs dépenses quotidiennes.

Les réceptions, les petits fours et les déplacements ne sont pas leur quotidien !



Rejoignez-nous

Il ne fait aucun doute, que dans la totale indifférence, cette austérité entraînera des conséquences très graves pour le service public et par ricochet, pour les agents en matière de missions à tenir coûte que coûte sans moyen et avec une dégradation certaine de leurs conditions de travail.

Leur sécurité au travail, voire la sécurité en général des préfetures-SGCD étant déjà aux oubliettes des priorités de l'État, l'austérité va finir d'annihiler tout effort financier de protection des personnels face aux risques professionnels.

**La contrainte budgétaire ne prévaut jamais sur le Droit du travail
contrairement aux pensées managériales reçues.**

Les agents attendent des instances de dialogue social, notamment de la formation spécialisée, de vraies actions, une stratégie de prévention exigée pourtant par les lois et décrets en vigueur, pour garantir efficacement et durablement leurs conditions de travail et préserver leur santé physique et mentale.

**L'employeur public a une obligation de résultat en matière de prévention des risques
et non de moyens.**

Nous, représentants du personnel Force Ouvrière, attendons au-delà des dossiers mis à l'ordre du jour, un engagement clair de l'administration à préserver la santé de ses agents au regard de ce que le nouveau gouvernement appliquera en matière d'austérité budgétaire.

Nous attirons également votre attention, monsieur le président, sur les conditions de vie de nos collègues en poste en Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Martinique et Guadeloupe, en un mot l'ensemble des Outre-Mer où des mouvements sociaux mettent en danger leur vie et celle de leur famille. Les médias sont pour le moins muets sur les agitations qui secouent ces territoires mais qui doivent retenir toute notre attention tant ils sont violents.

C'est de votre responsabilité, monsieur le président, de mettre en œuvre tous les moyens de sauvegarde de ces personnels pour les prémunir de tout danger.

Enfin, nous vous exprimons à nouveau notre très forte attente sur le groupe de travail relatif aux visites de site, afin d'apporter notre aide aux agents de préfetures et des SGCD dans leur environnement de travail.

Ce sujet est primordial pour nous et à ce titre, nous avons préparé des documents de travail que nous vous communiquons et qui pourront servir de base lors du prochain groupe de travail.

Monsieur le président,

Nous vous remercions de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au PV de cette instance



Rejoignez-nous